



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le 28/11/19



Congrès FNAIM & Salons des professionnels de l'immobilier 2019,

Rendez-vous réussi pour les professionnels de l'immobilier

Le Congrès FNAIM & salon des professionnels de l'immobilier 2019, qui se tenait au Carrousel du Louvre lundi 25 et mardi 26 novembre 2019 a fermé ses portes après deux jours riches en rencontres, en débats et en annonces importantes pour la profession.

Cette seconde édition, qui a rassemblé une nouvelle fois tous les métiers de l'immobilier, a accueilli près de 3 800 visiteurs sur 2 jours (en augmentation de près de 15% par rapport à l'an dernier) autour de 6 000m² d'exposition et 30 ateliers métiers ou exposants.

Présent lors de la matinée politique du mardi, le Ministre en charge de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, a fait 3 annonces majeures :

1- **L'engagement de réintroduire le Plan Pluriannuel de Travaux (PPT) :**

Julien Denormandie a pris la pleine conscience de la déception suscitée par la disparition de dernière minute de la mesure phare de la réforme de la copropriété : la création d'un plan pluriannuel de travaux, sur dix ans, chiffré et avec obligation de provisionner, chaque année, 2,5 % de son montant.

Le Ministre s'est engagé devant les congressistes à revenir sur cette mesure et à la réintroduire à l'occasion de la ratification de cette réforme par le Parlement, qui doit intervenir dans les trois mois.

2- **La garantie de poursuivre jusqu'au bout la concertation** en cours sur l'évolution des métiers d'administrateurs de bien, qui sera prochainement en débat au Parlement. Julien Denormandie a réaffirmé sa conviction que les professionnels de l'immobilier devaient tenir le premier rôle sur le marché des transactions et devaient être confirmés comme des tiers de confiance.



3- L'engagement fort du Ministre pour officialiser le nouvel insigne des professionnels de l'immobilier détenteurs de la carte professionnelle (Vesta) :

La Loi ELAN du 23 novembre 2018 a définitivement consacré les titres d'agent immobilier, d'administrateur de biens et de syndic de copropriété. Reconnaissance à laquelle la FNAIM a largement contribué, et qu'elle a souhaité concrétiser par la création d'un signe de reconnaissance des titulaires de la carte professionnelle. **Destiné à l'ensemble des professionnels, adhérents ou non de la FNAIM**, ce nouvel insigne, Vesta, du nom de la déesse romaine du foyer, de la maison et de la famille, a été présenté en exclusivité par la FNAIM aux professionnels de l'immobilier à l'occasion du Congrès.

Durant son discours, le Ministre de la Ville et du Logement a repris à son compte la devise de Vesta, éclairer et défendre, pour décrire les valeurs et les missions des professionnels de l'immobilier. Convaincu par la démarche, il s'est engagé à tout mettre en œuvre pour que cet insigne soit reconnu par l'État pour en faire le symbole officiel des professionnels de l'immobilier détenteurs de la carte professionnelle.

Si vous n'avez pas pu être présent ou si vous souhaitez aller plus loin, nous vous proposons de retrouver le dossier de presse consacré à Vesta [ICI](#).

A cette occasion, la FNAIM publie son premier baromètre de la perception du marché par ses agents immobiliers et anticipe une hausse modérée des prix mais s'inquiète d'un possible tarissement de l'offre

Comment voyez-vous évoluer **les prix dans l'ancien** ? Lorsque la question est posée à des professionnels de l'immobilier, la réponse mérite qu'on s'y arrête. Surtout quand 10% des sondés, dans les dix plus grandes villes de France, anticipent une forte hausse. Sinon, plus majoritairement, le chiffre moyen sur l'ensemble du pays est de 41% qui pensent que la hausse se poursuivra, mais à un rythme modéré.

Cette indication provient de la FNAIM, grâce au baromètre trimestriel dont elle vient de se doter. Pas moins de 700 adhérents, sur tout le territoire, ont répondu à six items.

De leurs réponses, il ressort aussi que **l'offre** va se réduire. C'est l'avis de 60% des répondants, et même de 69% dans les dix plus grandes villes. Les biens mis sur le marché ne vont pas suffire à compenser l'afflux de demande.

Ce phénomène est particulièrement observé dans les principales agglomérations où 62 % des agents immobiliers interrogés pronostiquent une hausse forte ou modérée, alors que la proportion tombe de moitié, voire des trois quarts sur l'ensemble du territoire, avec 36% d'estimations de hausse modérée, et 15% qui la voient forte.

A noter aussi que les professionnels prévoient un **allongement des délais de réalisation des ventes**. Cela pourrait laisser présager un marché en cours d'autorégulation.

Graphiques ci-après



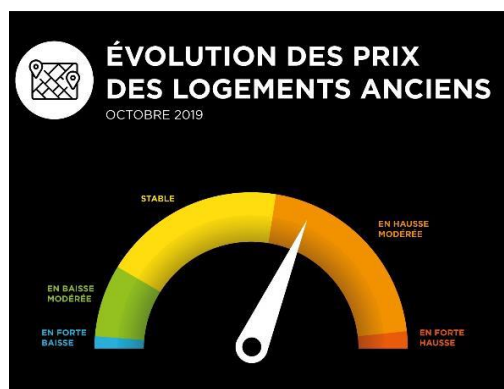
Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02



Question : Comment évolue l'offre de biens toujours disponibles à la vente dans votre secteur d'intervention ?

Question : Quelle sera selon vous l'évolution des prix des logements anciens dans les six prochains mois ?



Question : La demande est-elle... ?

Télécharger la brève



ON EN PARLE ?

Pour continuer sur le sujet



Entamons une discussion !



@jmtorrollion @FNAIM



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02

Sujets connexes :



Réforme du droit de la copropriété : la FNAIM dénonce la disparition d'une mesure essentielle à l'entretien des immeubles mais reconnaît certains points positifs



Suppression de la taxe d'habitation, augmentation de la taxe foncière, la FNAIM appelle de ses vœux une refonte majeure de la fiscalité locale



La FNAIM réagit au rapport Nogal

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse : Galivel & Associés – Carol Galivel / Valentin Eynac

galivel@galivel.com - 01 41 05 02 02